

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2025-06-66
Séance du 25 juin 2025

Objet : Partenariat expérimental entre la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et La Maison numérique

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
26	4	3

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

VOTE Unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 18 juin 2025

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Claude **ROUX**, Françoise **SERVOL**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Guillaume **SANCHEZ**, Jérôme **JACKEL**, Olivier **WIRY**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Justine **ROUQUAIROL** procuration à M. **FOND-THURIAL**, Marilyne **FOURNIER** procuration à C. **ROUX**, Karine **GARDY** procuration à J-Y **CHAPELET**, Thierry **VINCENT** procuration à B. **NASS**

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Sylvain **HILLE**, Pascale **BORDES**

Secrétaire de séance : Christian **BAUME**

Objet : Partenariat expérimental entre la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) et La Maison numérique

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention de partenariat entre la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS) du Gard et France Services Bagnols-sur-Cèze (La Maison numérique) ;

Considérant que ce partenariat a pour objet la mise en place de visio-rendez-vous gratuits avec un conseiller en droit du travail de la DDETS, accessibles depuis les locaux de La Maison numérique et s'inscrit pleinement dans la mission de France Services et de la Ville de Bagnols-sur-Cèze d'accompagner tous les publics, notamment les plus fragiles, dans leurs démarches administratives et juridiques ;

Considérant qu'il favorise l'accès effectif au droit du travail pour les salariés et employeurs du secteur privé, en particulier ceux des très petites entreprises (TPE), des petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que pour les publics fragiles, tout en renforçant le rôle de La Maison numérique comme point d'appui essentiel pour la population ;

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines et de la tranquillité publique du 11 juin 2025 ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le partenariat entre la Ville de Bagnols-sur-Cèze, via La Maison numérique, et la DDETS du Gard, dans le cadre du label France services, pour la mise en place de visio-rendez-vous avec le service de renseignements en droit du travail,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat annexée à la présente délibération, ainsi que tout document y afférent et à prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de ce partenariat.

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

